

Les Parents et l'École

N°98

Périodique trimestriel • mars - avril - mai 2018

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

Bureau de dépôt Bruxelles X
N° d'agrément P301090
UFAPEC
Avenue des Combattants, 24
1340 Ottignies



L'inclusion des personnes en situation de handicap
Nos analyses et études 2017
Les jeunes aidants proches



Editorial 3

Du côté des AP

Le pédibus, ou comment lier sécurité des enfants et mobilité des parents ? 4

A la rencontre de ...

Numabib, l'e-bibliothèque dys-férente 5

Dossier

L'inclusion des personnes en situation de handicap : une réalité ou un idéal ? 6-10

Le débat est ouvert

L'éducation permanente à l'UFAPEC en 2017 11-14

Quand l'école n'est plus supportable... 15

Billet d'humeur

Les jeunes aidants proches 16-17

Des réponses à vos questions 18

Du côté du Pacte 19

Pastorale scolaire 20

Lu pour vous 21

Eclater de lire 22

Lever de rideau 23

A vous de jouer ! 24



Union
Francophone
des Associations
de Parents
de l'Enseignement
Catholique

Périodique trimestriel publié par l' UFAPEC

Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies

Tél: 010/42.00.50 • Fax :010/42.00.59 • e-mail: info@ufapec.be

En vous affiliant à 10€ ou 20€ (cotisation de soutien) par an (de date à date),

vous recevez notre périodique et avez accès à notre espace membres sur www.ufapec.be.

Pour affilier votre Association de parents : 30€ à verser avec la mention « affiliation AP 2017-2018 »

+ nom et code postal de l'école en précisant fondamental ou secondaire.

N° de compte : BE 11 2100 6782 2048

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : C. Croisiaux, A. Demanet, B. De Roover, C. Doutreloux, A. Floor, L. Fourrier, D. Houssonloge, B. Hubien, A. Pierard, M. Lontie, B. Loriers, I. Spriet, F. Van Mello, G. Volders.

Graphisme et impression : IPM printing

Contacts revue : benedicte.loriers@ufapec.be ou anne.floor@ufapec.be

Editeur responsable : C. Doutreloux



Chers Parents,

C'est le moment de bouger, de faire entendre votre voix en participant aux différents rencontres mises sur pied par l'UFAPEC pour construire son mémorandum. Ce document regroupe nos positions et recommandations pour la prochaine législature et sera présenté, avant les élections de mai 2019, aux différents groupes politiques et à nos partenaires. Voulez-vous que votre avis soit entendu et vous investir à le communiquer avec nous aux principaux intéressés ? Les informations pratiques des prochaines rencontres se trouvent au bas de cette page.

Nous avons résolument fait le choix dans ce dossier de donner la parole aux personnes en situation de handicap sur leurs réalités d'inclusion au sein de notre société. Le handicap (qu'il soit visible ou non) n'est pas toujours reconnu et accepté, car parfois incompris et reste encore trop souvent source de moquerie ou de malaise. Notre société ne semble pas encore tout à fait adaptée à tous (accès aux formations et à l'emploi, accessibilité des bâtiments, etc.). Que faut-il mettre en place pour faciliter leur inclusion et aider ces personnes en situation de handicap à s'épanouir ?

A l'UFAPEC, nous avons été particulièrement interpellés par la situation méconnue des jeunes aidants proches. Ces « héros du quotidien » qui combinent vaille que vaille scolarité et soutien à leurs familles « touchées » par la maladie ou le handicap. Ils se sentent souvent honteux de ne pas vivre dans une famille « ordinaire » et se taisent. Comment les soutenir tout en respectant leur désir de discrétion ?

Et last but not least, grande nouveauté !! Vous découvrirez au centre de ce numéro un cahier central détachable qui recense l'ensemble de nos études et analyses publiées en 2017. Celles-ci sont ancrées dans le quotidien des parents d'élèves et des écoles. Nous vous invitons à les lire, à les diffuser, à nous communiquer vos réactions et à nous solliciter pour une éventuelle animation-débat. N'hésitez pas à nous contacter par mail info@ufapec.be ou au 010/42.00.50.



Rejoignez nos groupes de travail pour notre mémorandum 2019

L'UFAPEC a commencé le travail d'élaboration de son prochain mémorandum, qui sera présenté aux partis politiques début 2019, avant la finalisation de leurs programmes en vue des élections régionales et communautaires du 26 mai 2019.

Dans le cadre de ce mémorandum, les thématiques suivantes sont arrêtées par notre Conseil général et seront traitées, après consultation du terrain, au sein de différents groupes de travail.

- L'école de la réussite
- Une école ouverte sur le monde
- Un partenariat école-familles constructif
- L'offre d'enseignement
- Les élèves à besoins spécifiques
- La formation des jeunes aux métiers
- La formation initiale, continue et les métiers de l'école



Vous êtes parent d'un enfant fréquentant une école de l'enseignement libre confessionnel, vous êtes affilié à l'UFAPEC ou vous faites partie d'une association de parents affiliée à l'UFAPEC et vous souhaitez faire partie d'un de nos groupes de travail ? N'hésitez pas à vous faire connaître en envoyant un mail à michael.lontie@ufapec.be.

Pour en savoir plus
sur le processus de construction
de notre mémorandum, consultez
notre site via le lien suivant :
[http://www.ufapec.be/
qui-sommes-nous/projets-
en-cours/elaboration-
memorandum-2019/](http://www.ufapec.be/qui-sommes-nous/projets-en-cours/elaboration-memorandum-2019/).



Le **pédibus**, ou comment lier sécurité des enfants et mobilité des parents ?

Un certain nombre d'écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles ont mis en place un système de pédibus pour désengorger les abords de l'école le matin ou au moment de la sortie des classes. De quoi s'agit-il ? Comment cela fonctionne-t-il ? Grâce à qui et avec quels bénéfices ? Comment mettre en place un tel projet et comment faire pour le pérenniser ?

Régionales de Namur et de Charleroi

LE PÉDIBUS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le principe est assez simple. Il s'agit d'un bus à pied constitué d'élèves et de quelques accompagnateurs afin d'aller d'un point A (en général un parking facilement accessible en voiture et disposant de suffisamment d'espace pour déposer les enfants en toute sécurité) à un point B (l'école, parfois difficilement accessible ou inadaptée à l'accueil massif de nombreux véhicules en mouvement, en attente ou à l'arrêt sur un temps restreint).

LE PÉDIBUS, COMMENT... ÇA MARCHE ?

En général, les élèves se réunissent à une heure précise à l'endroit convenu et sont équipés d'une chasuble fluorescente afin de pouvoir être vus de loin par les autres usagers des voiries. Des accompagnateurs adultes (qui peuvent être des parents, des enseignants, des grands-parents, des ALE ou toute autre personne

volontaire et formée à l'exercice) sont présents pour accueillir les élèves sur le lieu de départ et sont également équipés de chasubles (éventuellement d'une autre couleur pour les identifier plus aisément). A l'heure dite, le pédibus démarre avec les élèves et les accompagnateurs présents. Tous, élèves et accompagnateurs, se dirigent alors vers l'école avec une attention toute particulière à l'environnement, au code de la route et aux règles de sécurité (vis-à-vis de soi-même et des autres usagers). Le pédibus s'arrête dans un lieu sûr et sécurisé, en général dans l'enceinte de l'école, en tout cas dans un site propre aux piétons (par exemple la cour de récréation).

QUELS SONT LES BÉNÉFICES ?

A côté des bénéfices évidents en termes de sécurité, on peut aussi y voir des intérêts de cohésion sociale, de partenariat entre les différents acteurs de l'école en fonction des différents profils de personnes qui s'impliquent dans le projet, de rapports intergénérationnels entre accompagnateurs ou entre enfants et accompagnateurs, d'amélioration de la santé (grâce à la marche), de qualité de vie (réduction du stress), de mise en éveil (aération du cerveau) ...

METTRE LE PÉDIBUS... SUR PIED ! QUI ET COMMENT ?

Une association de parents peut tout à fait être à l'initiative d'un tel projet. Ceci dit, l'AP aura évidemment tout intérêt à penser son projet avec les autres acteurs de l'école (direction, enseignants, PO...). Ici aussi, le conseil de participation peut être un lieu propice à la construction d'un projet mûri, construit dans la concertation et donc durable. L'AP pourra également faire appel à des partenaires extérieurs : certaines communes s'investissent dans l'organisation de pédibus, des organismes proposent un certain nombre de formations à destination des accompagnateurs, des enfants, des enseignants (Apper, IBSR...). La Région wallonne propose de telles ressources et même des fonds via appels à projets.



© Mobil'actifs!

«Des asbl locales peuvent également être des intermédiaires très intéressants en termes d'information, de soutien ou de formation et peuvent vous faire découvrir des projets qui ont déjà plusieurs heures de vol. Notamment dans les communes de Gerpinnes, Walcourt, Florennes et Mettet, où le projet « MOBIL'actifs ! », porté par l'asbl MOBILESEM vise à promouvoir une mobilité durable sur ces quatre communes de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Le pédibus de l'École Notre-Dame de la Providence d'Acoz a, par exemple, bénéficié d'un accompagnement spécifique. Maureen Colassin, chargée de mission écomobilité chez MOBILESEM et que nous avons pu rencontrer, est prête à relever de nouveaux défis avec les écoles et associations de parents de la zone. N'hésitez pas à la contacter si vous désirez développer un projet de mobilité dans une école située dans l'une de ces communes (mcolassin@mobilesem.eu - 0492/469 907).

Michaël Lontie



Numabib, l'e-bibliothèque dys-férente

En moyenne deux élèves par classe présentent des difficultés sévères et spécifiques en lecture ou en écriture. Pour chacun d'eux, les outils numériques et l'utilisation de logiciels adaptés sont indispensables, voire incontournables. Ils leur permettent d'accéder plus facilement et de manière autonome aux apprentissages et de retrouver ainsi le plaisir d'apprendre.

NUMABIB, UNE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE ADAPTÉE

C'est en septembre 2017 que l'APEDA (l'Association de Parents et de Professionnels pour les Enfants en Difficulté d'Apprentissage) a mis sur pied NumaBib. Grâce à ce projet, dès la rentrée 2018, tout élève de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) présentant des troubles spécifiques d'apprentissage et qui en fera la demande recevra gratuitement via la plateforme www.numabib.be les versions numériques des manuels scolaires utilisés en classe. Grâce à la conversion numérique réalisée par ADIBib sur les versions PDF reçues des éditeurs, les manuels seront directement exploitables par tous les logiciels compatibles au format PDF. Les élèves utilisant des logiciels spécialisés d'aide à la lecture et à l'écriture ne devront plus réaliser de manipulations afin que les mises en page particulières (tableaux, colonnes...) ou la reconnaissance des différentes langues présentes dans le texte soient reconnues ; tout se fera automatiquement. Ainsi, grâce à leur outil numérique, ils pourront consulter, lire, compléter et étudier les ressources pédagogiques régulièrement utilisées en classe de la même manière que sur une version papier.



© Apeda

Pour respecter la législation sur les droits d'auteur, tout utilisateur de NumaBib s'engagera sur l'honneur à ne pas diffuser les livres Numa. Ils seront strictement personnels et personnalisés par un filigrane indiquant son nom, le nom de son établissement scolaire ainsi que l'année scolaire concernée.

CONCLUSION

De nombreux facteurs peuvent être déterminants pour la réussite scolaire d'un enfant. Comme le signifie le nouveau décret sur l'inclusion des élèves à besoins spécifiques, la mise en place d'aménagements est indispensable pour leur permettre de construire leurs apprentissages sur un même pied d'égalité. Le recours aux aides technologiques en est un. La mise à disposition des manuels scolaires numériques adaptés en facilite l'utilisation et participe à éviter la spirale de l'échec et à renforcer l'estime de soi.

CONDITIONS D'UTILISATION

Pour pouvoir accéder à NumaBib, les élèves doivent fréquenter une école d'enseignement obligatoire (primaire ou secondaire) de la FWB, présenter un trouble d'apprentissage attesté par un professionnel, et fournir la preuve d'achat ou de location du/des manuel(s). Les commandes se feront exclusivement en ligne, à tout moment de l'année et pourront être faites par l'élève lui-même ou ses parents, par un enseignant pour ses élèves ou par un professionnel. Le délai d'attente entre la commande et l'envoi du lien de téléchargement dépendra de la disponibilité du manuel dans le catalogue (si ce n'est le cas, l'équipe NumaBib en fera la demande auprès de l'éditeur) ainsi que de la période à laquelle la commande aura été réalisée (mieux vaut l'introduire fin juin que le 1^{er} septembre !). Il est déjà possible de s'inscrire en ligne. Les premières commandes pourront être réalisées dès le mois d'avril.

- 1 www.apeda.be
- 2 Projet financé par des dons philanthropiques et subventionné depuis décembre 2017 par la FWB
- 3 Projet existant en Flandre depuis 2011. Plus de 4000 titres sont actuellement disponibles.
- 4 Condition émanant de la convention signée avec les maisons d'édition.
- 5 Décret relatif à l'accueil, à l'accompagnement et au maintien dans l'enseignement ordinaire fondamental et secondaire des élèves présentant des besoins spécifiques du 07/12/2017 publié au Moniteur belge le 01/02/2018.



Pour l'équipe NumaBib,
Anne Demanet-Bastin

Pour plus d'informations
ou pour pouvoir
commander :
www.numabib.be



L'inclusion des personnes en situation de handicap : une réalité ou un idéal ?

Le handicap et la place donnée aux personnes concernées dans notre société font débat, questionnent et peuvent aussi inquiéter. Dans ce contexte, il était important pour l'UFAPEC d'entreprendre un travail sur ce sujet et de traiter la question suivante : notre société est-elle inclusive ? Cet enjeu de société crucial étend ses ramifications dans différents domaines (scolaire, professionnel, culturel, économique, politique, etc.) en termes d'intégration et d'épanouissement personnel.



UN CADRE LÉGAL

En 2009, la Belgique a ratifié la **convention de l'Organisation des Nations Unies (ONU) relative aux droits des personnes handicapées**¹. Cette convention défend ces droits dans différents domaines : accessibilité, participation, égalité, emploi, éducation... Elle a donc un effet sur la législation fédérale, communautaire et régionale en matière de handicap. Elle nous impose de protéger et promouvoir les droits des personnes handicapées, de défendre l'égalité des chances dans le respect de chacun, de promouvoir la participation et l'inclusion sociale des personnes handicapées et de sensibiliser l'opinion publique.

En 2009, le **décret organisant l'enseignement spécialisé**² reconnaît, soutient et organise l'intégration des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire pour tous les types. Les élèves ayant reçu une attestation pour un des huit types de l'enseignement spécialisé sont susceptibles de pouvoir bénéficier d'un projet d'intégration. L'intégration signifie que l'élève est inscrit dans l'enseignement ordinaire et que l'enseignement spécialisé reçoit des périodes pour son accompagnement par un membre de l'équipe pluridisciplinaire. La mise en place d'un projet d'intégration nécessite l'accord des différents partenaires : parents, école spécialisée, école ordinaire, Centres Psycho-Médico-Sociaux rattachés à ces écoles. Le projet d'intégration est conçu de manière individuelle en tenant compte des compétences et des besoins spécifiques de l'élève.

Le **décret du 30 janvier 2014 relatif à l'enseignement supérieur inclusif**³ impose aux universités et hautes écoles l'obligation d'intégrer les étudiants en situation de handicap et de mettre en place des aménagements nécessaires pour les accompagner dans leur cursus. Les aménagements raisonnables sont un droit et le décret a pour objectif de faire connaître et appliquer ce droit dans l'enseignement supérieur, entre autres par l'action de services d'accompagnement propres aux établissements.

Une **proposition de décret relative à l'accueil, à l'accompagnement et au maintien dans l'enseignement ordinaire fondamental et secondaire des élèves présentant des besoins spécifiques** a été adoptée à l'unanimité le 6 décembre 2017. L'entrée en vigueur et la mise en place des dispositions contenues dans ce décret sont prévues pour la rentrée de septembre 2018. Ce décret est une réelle avancée en matière d'aménagements raisonnables, car il les définit, il rend leur mise en place obligatoire dans les écoles et il instaure une Commission de l'Enseignement obligatoire inclusif, dont la mission sera de gérer les demandes de recours dans le cas où, après conciliation, l'école ne veut pas mettre en place des aménagements jugés raisonnables.

Les droits des personnes handicapées ne se résument pas à la convention de l'ONU et au cadre légal concernant l'enseignement. Nous avons pointé ces lois importantes, mais il faut retenir que la législation belge reconnaît d'autres droits et avantages sociaux selon le degré du handicap (majoration des allocations familiales, allocations de remplacements de revenus, carte de stationnement, aide à la formation et à l'emploi, etc.).

n de handicap :

Nous vivons dans une société de plus en plus ouverte à la différence. Il y a déjà eu une réelle évolution en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap, entre autres, grâce aux lois adoptées, mais aussi grâce à l'action de nombreuses associations et de parents.

Cependant, l'inclusion sociale n'est pas encore réelle pour tous à tous les niveaux. Dans la réalité, les personnes en situation de handicap ne sont pas intégrées de la même manière (scolarité, travail, activités de loisirs), certaines familles se sentent lésées et en demandent plus. Il y a encore du chemin à faire...

L'inclusion ne concerne pas seulement les personnes en situation de handicap, mais touche notre société dans son ensemble. Il s'agit d'une ouverture et d'un accueil de la différence sous toutes ses formes (culturelle, confessionnelle, politique, etc.). Il s'agit de défendre, promouvoir et assurer les principes de respect de l'autre, d'égalité et de non-discrimination, afin de permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe. Ces enjeux sont essentiels dans toute société démocratique.

Même si notre société évolue dans le sens de l'inclusion, il faut admettre que la réalité n'est pas la même pour tous les handicaps et que le handicap (qu'il soit visible ou non) n'est pas toujours reconnu et accepté car parfois incompris, et source de moquerie ou de malaise. Notre société ne semble pas adaptée à tous (accès aux formations et à l'emploi, accessibilité des bâtiments, etc.). Quelles adaptations sont possibles pour dépasser le handicap ? Que faut-il mettre en place pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap ?

Des définitions

Le **handicap** est une infirmité ou une déficience, congénitale ou acquise, un désavantage souvent naturel, une infériorité qu'on doit supporter. Par exemple, une mauvaise vue est un handicap sérieux. On peut utiliser des moyens, comme des lunettes, pour que cela ne soit plus un handicap. La définition du handicap a évolué au cours du XX^e siècle et précise le rôle des facteurs environnementaux, l'aspect social du handicap. Ce qui crée la situation de handicap, c'est aussi un environnement inadapté et non la déficience seule. C'est pourquoi, nous parlons aujourd'hui de personnes en situation de handicap. L'évolution du vocabulaire reflète une meilleure compréhension du processus de production du handicap.

Intégrer une personne dans la société, c'est lui permettre de fréquenter le milieu ordinaire en lui demandant de s'adapter au groupe qui l'accueille. Il s'agit de faire entrer dans un ensemble, d'incorporer un élément extérieur en l'ajustant au système. La personne intégrée doit adopter les normes et valeurs du système dans une volonté et une démarche individuelles.

Inclure, c'est adapter la société à la personne. Il s'agit de favoriser la participation de tous pour permettre de vivre ensemble en reconnaissant la diversité et en apportant des réponses aux besoins de chacun. La société inclusive module son fonctionnement, aménage l'environnement et se flexibilise pour améliorer la participation sociale sans neutraliser les besoins, désirs et destins singuliers. C'est une société adaptative.

“ *L'inclusion, est-ce un réel changement conceptuel et de nouvelles perspectives d'actions dans le monde du handicap ? S'agit-il plutôt d'un phénomène de mode, du renforcement d'un langage politiquement correct ?* ”



© unisound





DES REPRÉSENTATIONS EN ÉVOLUTION

Face à la différence, les préjugés nourrissent nos peurs. Les réactions et sentiments sont multiples et dépendent de notre vécu personnel. Le handicap interpelle chacun sur son acceptation de l'altérité.

Les personnes en situation de handicap sont avant tout des êtres humains qui ont leurs défauts et leurs qualités comme tout un chacun. Ayons en tête des personnalités telles que l'athlète Oscar Pistorius (amputé sous les genoux), le cosmologue Stephen Hawking (paralysé par une sclérose latérale amyotrophique - connu pour sa contribution scientifique concernant les trous noirs), le musicien et chanteur Ray Charles (aveugle), l'acteur Pascal Duquenne (trisomie - *Le huitième jour*).

Il faut reconnaître que même si les regards évoluent, il y a encore du chemin à faire dans l'acceptation de la différence. Les handicaps visibles peuvent être plus facilement acceptés, car on voit la différence de l'autre (chaise roulante, canne blanche) et il est plus aisé de savoir quoi mettre en place pour aider ces personnes. Les handicaps invisibles (handicap mental, maladies invalidantes, troubles d'apprentissage) posent des questions, car la différence n'est pas toujours perceptible, ces personnes peuvent donner l'impression de ne pas avoir de déficience.



Vous trouverez dans nos rubriques *Eclater de lire* et *Lu pour vous* des livres traitant du thème de ce dossier.

UNE PLACE RECONNUE

La prise en compte du handicap est une réalité, or celui-ci reste un obstacle au quotidien. Les personnes en situation de handicap ne trouvent pas toujours leur place partout même si de plus en plus de lieux leur sont accessibles. Il y a encore du travail à faire pour une accessibilité de tous les lieux pour tous.

On est dans un processus de désinstitutionnalisation du handicap. Après avoir créé des structures adaptées (écoles, logements, centres de jour), le choix des lieux fréquentés par tous est privilégié. Une nouvelle offre de services variée et adaptée à la demande permet de favoriser la mixité et d'offrir un accompagnement modulable. Il ne faudrait pas pour autant atteindre une désinstitutionnalisation totale, car on risque de se retrouver face à des services qui ne sont pas encore en capacité d'inclure. De plus, l'enseignement spécialisé et les institutions restent une solution garantissant une qualité de vie. Entre institutionnalisation et inclusion, quel équilibre trouver ?

Jocelyne Burnotte, présidente de l'AP³ asbl⁴

Les personnes polyhandicapées se retrouvent dans un no man's land. Qu'est-ce qu'on en fait ? Au sein de l'AP³, on considère que ces enfants ont leur place à l'école pour autant qu'on fasse évoluer le concept d'éducation. C'est quoi l'éducation ? C'est juste apprendre à lire et à écrire ? Dans ce cas-là, ils n'ont pas leur place à l'école. Mais si éduquer c'est développer un savoir-être, essayer d'aller chercher tout ce qui est possible, préparer l'enfant à sa vie d'adulte, alors là on est dans une conception de l'éducation qui permet à tout enfant de s'y retrouver.

Benoit Lengelé, directeur de l'école Joie de Vivre à Jette

Le handicap mental est quelque chose de sournois, car il n'est pas marqué sur la tête de la personne. Les personnes porteuses de handicap mental ne sont pas toujours respectées dans leur différence contrairement à celles présentant un handicap physique bien visible. La visibilité est une garantie d'être respecté, remarqué dans sa différence. Le plus grand défi est d'accueillir ces personnes-là car elles sont tellement proches et si différentes !



© Pixabay

“ La prise en compte du handicap est une réalité, or celui-ci reste un obstacle au quotidien. ”

DES ACTIONS INCLUSIVES

Le travail est encore important pour rendre possible l'accès à tous, pour tous, partout ! Il faudrait permettre à chacun, quelles que soient ses limites, l'accès aux transports en commun, aux services publics, la réalisation d'activités sportives et culturelles, etc. Pour certaines personnes lourdement handicapées, il semble que cela ne soit pas toujours possible.

Le changement d'attitude a commencé à se mettre en route. Diverses dispositions et actions sont mises en œuvre : le handisport, des mouvements de jeunesse ouverts au handicap, des activités et séjours offerts rassemblant personnes handicapées et « valides », des festivals accessibles, etc.



© Ecoles les Chardons et Sainte Lutgarde

Véronique Henry, directrice du 1^{er} degré au Collège Saint-Guibert de Gembloux

Quand je prépare les élèves à la semaine extraordinaire et à la rencontre du handicap, ils disent qu'ils ont peur. Et puis, ils se retrouvent dans un atelier où ils doivent peindre ou danser avec les personnes handicapées et ça se passe super bien. Par exemple, il y a un orchestre de personnes handicapées physiques qui a invité à jouer avec eux des élèves en leur donnant cymbales et baguettes. Les élèves ont participé avec joie. L'année passée, deux joueurs de tennis de table professionnels en chaise roulante sont venus. Les élèves ont joué contre eux. Au début, ils n'osaient pas taper. Après, ils se sont rendus compte que les personnes en face d'eux étaient douées. Ils ont donc joué le jeu à fond.

L'UFAPEC reste convaincue qu'il faut revoir la formation des enseignants pour répondre au mieux aux réalités du terrain en rendant obligatoires des stages dans l'enseignement spécialisé mais aussi en informant et outillant les enseignants sur les besoins spécifiques des élèves et sur les aménagements pédagogiques pour y répondre tout au long de leur parcours professionnel.

Isabelle Resplendino, administratrice en charge de l'enseignement à l'APEPA⁶

Les difficultés comportementales et relationnelles sont le plus grand obstacle à l'inclusion. Un environnement mal adapté, des problèmes sensoriels, un manque de communication sont source de troubles du comportement. Par exemple, les autistes ont un réel besoin de structure du temps et de l'espace pour se sentir à l'aise dans leur environnement. Il faut travailler avec eux les codes sociaux et les règles à respecter. Il me semble donc important d'intégrer la prévention et la gestion de troubles du comportement dans la formation des enseignants.

UNE ÉCOLE EN PLEINE ÉVOLUTION

Diverses évolutions du système scolaire permettent l'inclusion : l'intégration, les aménagements raisonnables, des formations, des sensibilisations, etc.

Edith Rioux, directrice de l'APEDAF⁵

Je pense que, pour être inclusif, il faut faire beaucoup plus que ce qui est fait actuellement. Lorsque nous proposons une intégration scolaire avec le soutien de l'APEDAF, c'est notre aide pédagogique qui arrive à l'école. Par contre, de manière générale, tout n'est pas mis en place pour que ce soit possible pour les élèves sourds de suivre une scolarité ordinaire. Pour parler d'inclusion, il faudrait que tout soit mis en place dans l'école pour accueillir ces enfants.

Dans l'évolution du système, l'enseignement spécialisé a une expertise à apporter pour aider l'enseignement ordinaire à accueillir et accompagner les élèves à besoins spécifiques. Cela est exploité dans la mise en place des projets d'intégration, mais pourrait s'élargir à travers un soutien à la mise en place d'aménagements, une plus grande communication par la création de pôles territoriaux et de classes inclusives comme le prévoit le Pacte pour un enseignement d'excellence. Dans ce sens, notre système scolaire se doit de mettre à la disposition des élèves à besoins spécifiques les ressources et moyens indispensables au développement de leur autonomie et à la compensation de leurs limitations fonctionnelles.

A l'heure actuelle, il y a encore des freins à une école 100 % inclusive. Un travail doit être fait pour lever les barrières. Il passe d'abord par la formation et le soutien aux enseignants. Sans enseignants convaincus, motivés, guidés et outillés, l'inclusion ne sera pas possible.

⁵ Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones

⁶ Association de Parents pour l'Epanouissement des Personnes avec Autisme



UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE ?

Le défi de l'inclusion est collectif, institutionnel et social. L'idéal serait de réorganiser notre société pour supprimer au maximum les barrières limitant une vie autonome, la participation sociale et culturelle et rendre effectif le droit de vivre comme tout un chacun, en recevant aide et soutien nécessaires. Cela est-il possible et réaliste pour tout type et niveau de handicap ?

Le plus grand défi est de faire évoluer les mentalités ! Il s'agit de sensibiliser et de parler ouvertement du handicap pour le démystifier. Il faut pouvoir dépasser le handicap et reconnaître les capacités et le potentiel des personnes concernées. Ceci afin de valoriser ces personnes mais aussi de vivre dans une société plus riche de sa diversité.

Sandrine, maman de Chloé (9 ans) élève à besoins spécifiques

Il ne faut pas juger tout le monde sur les mêmes critères mais penser l'égalité des chances. On n'a pas tous les mêmes capacités et il est intéressant de reconnaître les compétences de chacun. Plutôt que de laisser les gens entre eux en les catégorisant, il faut permettre la mixité. Se mélanger est bénéfique pour tous !

Il s'agit avant tout de situations handicapantes et non de personnes handicapées. Tout le monde peut être concerné, ne fût-ce que temporairement. Dans ce sens, en partant de cas bien précis comme l'accessibilité des lieux ou celle de l'information, nous devrions penser des avantages au service de tous, utilisables par tous selon les besoins spécifiques de chacun. Les outils sont facteurs de développement et peuvent aider tout le monde !

Une société inclusive, solidaire et équitable, respectueuse des besoins et choix de chacun est un horizon vers lequel tendre.

Le processus est en marche ! Notre société évolue pour faire de cet idéal une réalité. Mais il ne faut pas aller trop vite, nous avons besoin des structures et des professionnels du handicap pour faire évoluer notre société pour qu'elle devienne accessible à tous. Les acteurs du monde du handicap et de l'enseignement spécialisé sont des experts sur lesquels nous appuyer pour permettre la participation de tous. Dans notre société où l'individualisme et la performance priment, il est essentiel de recréer du lien et accepter chacun tel qu'il est, avec ses forces et ses faiblesses. Chacun d'entre nous a à y gagner !

Thomas Dabeux du service études et analyses d'Inclusion asbl

C'est l'idéal vers lequel on se dirige en sachant qu'il y a des modèles qui peuvent coexister et que cela ne convient pas à tout le monde. Mais c'est vrai que la philosophie c'est quand même de dire qu'on part à la base d'une société assez divisée entre les personnes dites ordinaires et les personnes handicapées. L'idée c'est que les milieux puissent se rejoindre et avoir moins de structures spécifiques, même si on se rend compte qu'il y a aussi cette envie de se retrouver entre semblables qui existe pour les personnes avec un handicap. Comme on le vit tous dans nos groupes d'amis : on cultive une certaine homogénéité et on se retrouve entre nous.

Œuvrer ensemble à une société plus ouverte et inclusive, considérer chacun dans la reconnaissance de sa personne et le respect de sa différence sont toutes des choses qui peuvent se construire à l'école. Dans ce sens, l'UFAPEC prône une collaboration entre parents, enseignants et autres professionnels concernés, afin de développer et maintenir l'intégration et arriver à l'inclusion, scolaire et sociale, dès le plus jeune âge, dans le respect des besoins de chacun.

Alice PIERARD

Pour en savoir plus, lire l'étude complète sur www.ufapec.be/nos-analyses 26.17 L'inclusion des personnes en situation de handicap : une réalité ou un idéal ?



© Pixabay



L'éducation permanente à l'UFAPEC en 2017

Convaincue qu'une société plus juste, responsable et solidaire ne peut naître que par une prise de conscience critique de « l'intérieur », l'UFAPEC soutient et stimule une éducation et une formation permanentes des parents et des autres acteurs de l'enseignement sur des enjeux de société liés à l'école et à la famille, deux institutions fondamentales qui vont permettre aux jeunes de se construire.

Depuis 2008, l'UFAPEC est reconnue dans le cadre du décret éducation permanente pour la production d'études et d'analyses. A ce titre, nous publions chaque année deux études et une trentaine d'analyses ancrées dans le quotidien des parents d'élèves et des écoles. Nous vous invitons à les lire, à les diffuser, à nous communiquer vos réactions et à nous solliciter pour une animation-débat possible sur le thème. Le travail d'éducation permanente permet entre autres via des groupes de travail, des soirées-débats, etc., de rencontrer et faire se rencontrer différentes postures de parents ou d'acteurs scolaires, d'ouvrir le débat, de croiser les regards, de faire table-rase des représentations de chacun pour comprendre celles de l'autre et aller vers des pistes communes.

Le travail d'éducation permanente permet aussi de mieux comprendre les parents « sans voix » comme les parents précarisés, analphabètes ou d'origine immigrée qui éprouvent plus de difficultés à pousser la porte de l'école mais qui sont pourtant désireux de s'impliquer dans la scolarité de leur enfant.

Enfin, par le travail d'éducation permanente, nous parents pouvons mieux clarifier un des enjeux fondamentaux de l'articulation école-famille : le fonctionnement démocratique et participatif, l'exercice de notre citoyenneté en tant que parent d'élève que ce soit dans l'accompagnement de notre enfant ou dans l'implication dans la vie de l'école.

Toutes nos études et analyses sont disponibles à l'adresse suivante : www.ufapec.be/nos-analyses.

NOS ÉTUDES 2017

L'inclusion des personnes en situation de handicap : une réalité ou un idéal ?

Nous vivons dans une société de plus en plus ouverte à la différence. Cependant, les personnes en situation de handicap ne sont pas toutes intégrées, certaines familles se sentent lésées. Il y a encore du chemin à faire... Dans notre société actuelle, comment vivre ensemble dans le respect de l'individualité de chacun ? Notre système scolaire est-il inclusif ou doit-il encore évoluer ? Comment l'inclusion est-elle possible ?

L'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) : quels enjeux et perspectives ?

L'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) est organisée depuis très longtemps dans les écoles, sur base volontaire et en fonction de leurs perspectives éducatives propres. Qu'en est-il aujourd'hui ? Qu'est-ce qui est proposé aux élèves ? Quels enjeux sociaux, politiques, à travers quels intérêts et quelles réticences ? Et finalement, qu'est-ce qu'une activité EVRAS ? L'UFAPEC vous propose dans cette étude un parcours de réflexion et un positionnement.

NOS ANALYSES 2017

L'analphabétisme numérique : inévitable ?

Aujourd'hui, alors que les technologies de l'information et de la communication sont censées faciliter notre quotidien, l'analphabétisme numérique touche encore une couche importante de notre population.

La préadolescence, une nouvelle phase de vie ?

Depuis plusieurs années, on pourrait croire à une extension de l'adolescence dans les deux sens. L'un des paradoxes de notre société est de faire grandir trop vite des enfants tout en les encourageant à rester adolescents le plus longtemps possible. Préadolescence, adolescence précoce, adolescence allongée... qu'en est-il exactement ? Les enfants deviennent-ils adolescents de plus en plus tôt ?

Ecole et aide à la jeunesse (AJ), quel partenariat ?

Que cela soit voulu ou non, les rapports sont de plus en plus intenses entre les secteurs de l'enseignement et de l'aide à la jeunesse. Quel partenariat construire entre l'école et l'aide à la jeunesse ? Quel dialogue et quelle écoute mutuelle développer ?

La mobilité douce (marche) sur le chemin de l'école est-elle encore possible ?

La mobilité sur le trajet domicile-école n'est pas toujours aisée. Cette mobilité représente un enjeu important, car elle a un impact sur l'autonomie, la socialisation, la sécurité des enfants, l'environnement, la consommation, le choix d'école...



Pourquoi l'enseignement doit-il investir dans la culture ?

Quelle importance pour la culture dans le cursus scolaire d'un enfant ou d'un jeune du XXI^e siècle ? A la fois dans une perspective de citoyenneté, mais aussi dans une perspective de connaissance de ses aptitudes et de confiance en soi.

Quand l'école n'est plus supportable...

On parle peu des élèves qui n'ont psychologiquement plus la force d'aller à l'école. Que faire en tant que parents, en tant qu'enseignants quand on sent un jeune peu à peu décrocher de la paroi, s'isoler et fuir toute interaction sociale ?

Presque 50 ans après Mai 68, les jeunes sont-ils libres et épanouis dans leur sexualité ?

Pour certains, la révolution sexuelle de mai 68 a été bénéfique en termes de bien-être et d'émancipation. Pour d'autres, cette liberté sexuelle a été poussée à l'extrême et répond à de nouveaux prescrits sociaux. Qu'en est-il ?

Images érotiques et pornographiques et représentations des jeunes

Autrefois de l'ordre du tabou et de l'interdit pour les jeunes, le sexe s'expose aujourd'hui dans notre quotidien par l'hypersexualisation des médias et par l'explosion de l'industrie du porno désormais accessible aux jeunes par un simple clic.

Le devoir à domicile : décret Nollet, 15 ans après

Aujourd'hui, un glissement semble pointer le bout de son nez : celui du rapatriement des devoirs dans le temps scolaire conjugué à l'idée d'un allongement de la journée scolaire...

Décret « Titres et fonctions », quelle influence sur les classes ?

En septembre 2016, le décret « Titres et fonctions » est mis en application : enseignants remerciés, directions surchargées, cours non donnés, classes sans enseignants... Ce sont aussi les élèves qui sont pénalisés.



Les dérives d'une société de consommation, peut-on en sortir ?

Produire, acheter ou avoir semblent avoir plus d'importance que d'être, rêver et penser. (Sur) Consommer dicte notre quotidien en créant gaspillage, inégalités sociales et une planète vivant à crédit. Ces dérives, si on en prend conscience dès le plus jeune âge, peuvent nous faire réagir afin de trouver les moyens de vivre et de consommer autrement.

Pratiquer la philosophie au secondaire

Quel intérêt de découvrir et de pratiquer la philosophie au secondaire ? Quelles formes une telle formation peut-elle prendre et en fonction de quels objectifs ?

Facebook ou le nouvel album de photos de famille : bonne idée ?

Jusqu'où aller dans la diffusion des photos de nos enfants ? Quelles sont les règles à respecter et les risques encourus ? Montrer des photos de soi-même ne devrait-il pas rester un choix de tout un chacun ? Pourquoi se priver de ce fabuleux canal de communication ?

Les relations amoureuses des jeunes sont-elles violentes ?

Chez les adultes, il existe des violences conjugales. Qu'en est-il chez les jeunes ? La manière de vivre leurs relations amoureuses va-t-elle impacter leur identité et leur façon d'exercer leur citoyenneté ?



Voler de ses propres ailes : projet retardé ou avorté ?

Les statistiques montrent que les jeunes Belges quittent le domicile familial plus tard. Décrocher un premier emploi est un véritable défi dans le contexte actuel de crise. Les familles seraient-elles contraintes de compenser un désinvestissement de l'état ?

Appréhender des situations de crise à l'école, quels moyens pour les parents ?

L'école est censée transmettre des normes et des valeurs. Chaque acteur de la communauté scolaire œuvre en principe dans le même sens : faire grandir les jeunes. Cet équilibre structurant peut parfois s'écrouler. Des situations de crise naissent. Il faut pouvoir les gérer. Les parents semblent souvent démunis pour y faire face. Comment dépasser ces moments douloureux dans une certaine sérénité et en confiance ?

Les écrans rendent-ils les jeunes plus violents ?

Les écrans représentent des enjeux de taille pour la société : ils transmettent aux jeunes des normes, des valeurs et des attitudes. La violence des images a-t-elle un effet libérateur ou au contraire exacerbe-t-elle la violence des jeunes ?

Les vacances d'été nuisent-elles aux apprentissages ?

Les vacances scolaires d'été durent environ deux mois. Un certain nombre d'études scientifiques ont démontré que ce temps passé hors des murs de l'école se traduisait par une perte d'apprentissage importante pour les élèves. Très importante même parfois ; ce que ces études ont révélé, c'est que la perte des apprentissages durant les vacances pouvait être très différente d'un élève à l'autre en fonction de son profil et du domaine évalué...

Animaux à l'école : un plus pour les interactions sociales ?

Les animaux peuvent-ils faire prendre conscience aux enfants de valeurs humaines qui leur seront utiles pour vivre en société ? Les écoles trouveraient-elles également, à travers les relations avec les animaux, le moyen d'aider les enfants et adolescents en difficulté sociale ?

Dysphasie au quotidien : de l'ignorance à la reconnaissance...

Dans nos écoles, les enseignants sont-ils informés et outillés pour accompagner des élèves dysphasiques ? Comment les parents font-ils le choix entre l'ordinaire ou le spécialisé ? Existe-t-il des initiatives et une sensibilisation de la société pour tendre vers cette inclusion dont on parle tant ?

La pédagogie Montessori est-elle applicable aux écoles « traditionnelles » ?

La pédagogie Montessori possède plus d'un atout pour faire réussir les élèves. L'enjeu est de savoir dans quelle mesure cette pédagogie de la réussite est applicable aux écoles traditionnelles. Et est-elle destinée aux publics défavorisés comme le souhaitait au départ Maria Montessori ?

Dysphasie : pourquoi un accompagnement parental est-il nécessaire ?

Les enfants dysphasiques ont envie de communiquer mais ils sont freinés par leurs difficultés de langage. Ce trouble aura des fortes répercussions dans d'autres domaines. Les parents sont les premières et constantes ressources pour ces enfants. Notre société est-elle consciente de cette responsabilité ?



© Google

Réduire notre empreinte écologique : un défi pour les familles mais aussi pour l'école ?

Longtemps, nous avons cru que notre planète était à notre entière disposition. Nos habitudes et notre consommation ont-elles un impact sur notre environnement ? Quelle est précisément notre empreinte écologique ?

Entre coopération et compétition, les valeurs sportives ont-elles encore un sens ?

Le sport est parfois perçu comme première ressource d'apprentissages de valeurs mais parfois aussi comme une dérive du système capitaliste. Faut-il opposer les notions de compétition et de coopération ?



Des jeunes plus violents ou une société devenue hypersensible à la violence ?

Régulièrement, les médias mettent à la une des faits de violence juvénile : bagarres, vols, agressions notamment avec armes. De nombreux citoyens s'en inquiètent. Ces faits de violence se limitent-ils à une minorité ou est-on face à un vrai problème de société ?

Les bénéfices attendus de l'intégration des élèves à besoins spécifiques sont-ils atteints ?

Depuis le cadre légal de 2009 sur l'intégration, de plus en plus de projets se mettent en place avec des bénéfices pour l'élève à besoins spécifiques, mais aussi pour ses camarades de classe, les enseignants de l'ordinaire et du spécialisé, les parents. En quoi l'intégration dans l'enseignement ordinaire profite-t-elle réellement à l'ensemble de la communauté éducative ?

L'intégration d'élèves à besoins spécifiques serait-elle plus difficile à pratiquer en secondaire ?

Depuis 2009, l'intégration dans l'ordinaire est possible pour les élèves de tous les types de l'enseignement spécialisé, à tous les niveaux. Dans la pratique, le nombre de projets mis en place diffère selon les niveaux et les types d'enseignement. Qu'est-ce qui pourrait expliquer cela ? Dans la complexité de l'organisation de l'enseignement secondaire, y aurait-il des freins à la mise en place de l'intégration ?

Les jeunes scotchés à leur Smartphone : entre risque de dépendance et nouvelle forme de socialisation

Matin, midi et soir, et même parfois la nuit, nos enfants sont scotchés à leur smartphone. Ils ont besoin d'être en communication permanente avec leurs amis et le monde extérieur. Est-ce bénéfique pour leurs relations sociales ? Ne risquent-ils pas de devenir dépendants ou « nomophobes » ?

L'outil numérique en classe comme support pour les élèves à besoins spécifiques : le jeu en vaut-il la chandelle ?

Pour certains élèves qui ont des troubles d'apprentissage, le parcours est parsemé de nombreux obstacles avant de pouvoir faire entrer l'outil numérique en classe alors que, pour d'autres, la démarche est accueillie beaucoup plus naturellement. Ceux qui ont tenu bon saluent unanimement l'autonomie gagnée à l'école et à la maison. Pourquoi l'école évolue-t-elle si lentement alors que la technologie est présente dans la vie de tous les jours ?

Le burn out parental, maladie de notre civilisation ?

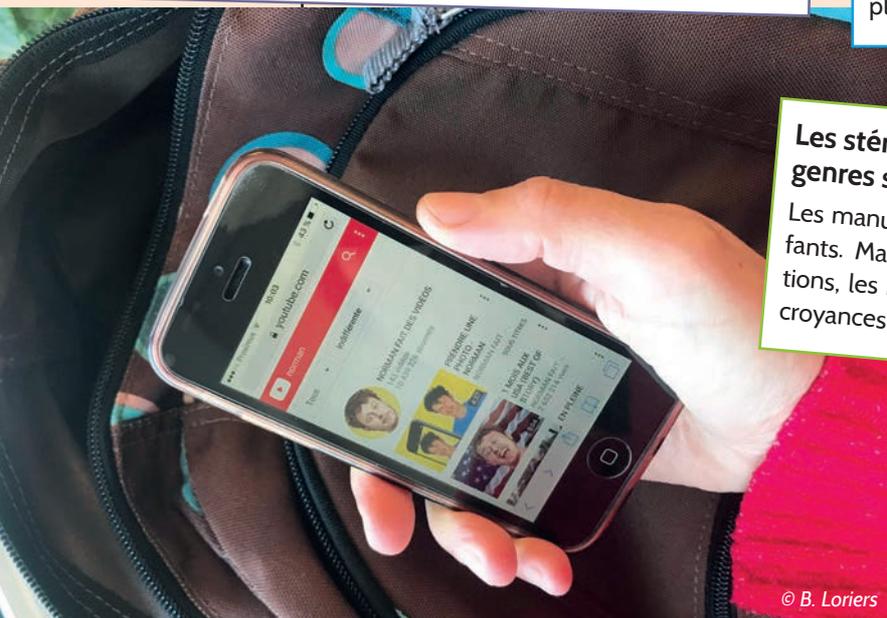
Pourquoi certains parents en arrivent-ils à l'épuisement ? Notre société met-elle la pression pour que nous soyons de parfaits parents, qui offrent tout ce qu'ils peuvent à des enfants pour qu'ils deviennent tout aussi parfaits ? Le burn out parental est-il une fatalité ?

Education formelle et non-formelle, complémentaires ?

Apprendre, éduquer : il est possible dans notre société démocratique et ouverte à la diversité d'accéder aux savoirs sans trop de difficulté. Les champs d'application sont différents selon les lieux, les choix que nous rencontrons ou que nous posons. Les éducations formelle, informelle et non-formelle gagneraient à se rencontrer pour démontrer que ces formes d'éducation sont complémentaires.

Les stéréotypes des manuels scolaires par rapport aux genres sont-ils encore présents à l'école ?

Les manuels scolaires sont utilisés quotidiennement par nos enfants. Mais à travers leurs contenus, leurs textes, leurs illustrations, les manuels scolaires font-ils aussi passer des valeurs, des croyances et des représentations sociales auprès de nos enfants ?



© B. Loriers

Dominique Houssonlogé
Responsable éducation permanente

Quand l'école n'est plus supportable...

Il y a de multiples raisons à l'absentéisme et au décrochage scolaire et il en est une dont on parle peu. Il s'agit des élèves qui n'ont psychologiquement plus la force d'aller à l'école et ne sont plus disponibles mentalement pour des apprentissages scolaires. Qu'existe-t-il comme structures pour les accueillir ?



LE DÉBAT EST OUVERT

Les SSAS : définition

Il existe en Fédération Wallonie-Bruxelles des structures scolaires d'aide à la socialisation ou à la resocialisation (SSAS) qui s'adressent aux élèves qui fréquentent l'enseignement spécialisé. L'objectif de ces structures est d'accompagner le jeune dans une reconstruction de sa personne préalablement à toute approche des matières scolaires. L'approche thérapeutique y est donc essentielle et prime dans un premier temps sur les apprentissages scolaires. A ne pas confondre avec les SAS (Services d'accrochage Scolaire) qui accueillent et aident temporairement des élèves mineurs en décrochage de l'enseignement ordinaire et spécialisé. Marie Naca, conseillère psychopédagogique au centre PMS libre de Chimay, définit la mission de ces SSAS comme (...) un « temps d'arrêt » proposé aux jeunes, dans un contexte resocialisant et restructurant visant un retour à l'équilibre et un goût retrouvé pour l'école. Ces structures restent toujours intégrées au sein de l'école spécialisée (contrairement aux SAS de la CF) et bénéficient donc des mêmes normes d'encadrement¹.

Un nouveau public pour les SSAS

On observe depuis quelques années une évolution de ces SSAS vers une vocation thérapeutique via l'accueil des nouveaux publics du type 5, à savoir les élèves atteints de troubles envahissants du développement, troubles du comportement, troubles importants d'identité, syndrome dépressif, phobies scolaires...².

Laurent Marcelis, coordinateur du SSAS'O à Louvain-la-Neuve, nous explique qu'à l'origine, son service était rattaché à une école secondaire de type 4³ pendant trois ans pour intégrer ensuite l'Escale et donc le type 5⁴ : *Nous accueillons des jeunes qui sont couverts par un certificat médical (soit médecin de famille, soit thérapeute qui suit les jeunes, soit pédopsychiatre de la Clinique Saint-Pierre). La majorité des jeunes sont de grands introvertis, de grands timides.*

« La plupart des parents ne se sont rendu compte de rien, car l'enfant n'a pas partagé ce qu'il vivait, l'école n'a rien dit et c'est un symptôme physique qui apparaît. »

Nous avons une proportion de 25 % de jeunes à haut potentiel sans qu'ils aient toujours été diagnostiqués, hypersensibles et qui ne savent pas toujours se débrouiller avec toutes les questions qui sont dans leur tête. Plus de la moitié de nos jeunes a vécu du harcèlement (verbal, moral, physique) sans intervention efficace des adultes. La plupart des parents ne se sont rendu compte de rien, car l'enfant n'a pas partagé ce qu'il vivait, l'école n'a rien dit et c'est un symptôme physique qui apparaît. C'est un schéma récurrent et très interpellant.

Pourquoi ce mal-être ?

Dès leur arrivée au SSAS'O, Laurent Marcelis essaie de remonter le fil des événements avec eux pour voir où les difficultés ont commencé : *Les jeunes ciblent majoritairement l'entrée en première secondaire (75 %). Ce passage d'une petite structure avec une ou deux personnes référentes vers une grande structure est difficile pour tous les élèves, mais l'est encore plus pour des élèves introvertis, très timides surtout si rien n'est mis en place.*

Au niveau des écoles ordinaires, Laurent Marcelis dénonce un manque de moyens et de priorités allouées au développement des compétences sociales des

jeunes : *Cela demande des moyens et l'école a une mission d'enseignement et cela prend déjà beaucoup d'énergie. Selon moi, il faudrait être plus attentif aux dynamiques qui se mettent en place dans les classes, valoriser la socialisation au même titre que les apprentissages plus scolaires. Les compétences des jeunes à aider les autres, à être prévenants, etc., sont rarement mises en avant. Or ce sont des compétences hyper importantes qui peuvent aider à identifier les mauvaises dynamiques de groupe, à développer plus de respect entre eux.*

¹ Marie Naca, *Pour mieux connaître la structure SSAS (1^{re} partie)*, Bulletin de l'Association Francophone des Agents PMS (AFAPMS), mars 2012.

² Conseil Supérieur de l'Enseignement Spécialisé, Avis 148 : *Enseignement de type 5*, p. 2.

³ Le type 4 accueille des élèves présentant un handicap physique.

⁴ Le type 5 est destiné aux élèves qui, atteints d'une affection corporelle et/ou souffrant d'un trouble psychique ou psychiatrique, sont pris en charge sur le plan de leur santé par une clinique, un hôpital ou par une institution médico-sociale reconnue par les Pouvoirs publics.

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 29.17 Quand l'école n'est plus supportable....

Anne Floor



Les jeunes aidants proches

Cet ado de 14 ans qui gère toute la vie quotidienne de sa famille, cette autre qui doit matin et soir prodiguer des soins lourds à sa maman, cet autre encore qui assume entièrement le suivi scolaire de ses frères et sœurs... Lors d'une rencontre fin janvier, nous avons entendu Christine Croisiaux et Bernard De Roover nous parler de ces jeunes aidants proches. Ils nous partagent cette réalité méconnue, tant dans les écoles qu'au sein de nos familles.

CES HÉROS DU QUOTIDIEN QUI VIVENT DANS L'OMBRE...

Un jeune aidant proche apporte de l'aide quotidienne à un proche qui se trouve en situation de dépendance, soit en raison d'un handicap, soit à la suite d'une maladie ou à la suite de problèmes d'assuétudes.

Le proche aidé est le plus souvent un père ou une mère, ensuite un frère ou une sœur, ensuite un grand-père, une grand-mère.

L'aide apportée par le jeune aidant est habituellement de la responsabilité d'un adulte.

Ces jeunes sont extraordinaires, ils sont souvent dans l'ombre et effectuent des tâches au quotidien tout en portant une responsabilité et une charge qui ne devraient pas être les leurs.

COMBIEN Y A-T-IL DE JEUNES AIDANTS PROCHES ?

Des recherches menées en Angleterre indiquent une estimation de deux élèves par classe.

Le Service Jeunes Aidants Proches, mis en place en avril 2015, a mené une recherche en 2017 à Bruxelles et confirme largement ces chiffres.

La recherche portait sur six écoles secondaires bruxelloises de tous les réseaux, de tous milieux. Sur un échantillon d'environ 1.400 élèves, 14 % d'entre eux se révèlent jeunes aidants proches.

Ils sont deux ou trois par classe et, dans le reste de la classe, un élève seulement dit savoir que de telles situations existent. Ces jeunes sont donc tout à fait cachés.

QUI AIDENT-ILS ?

Le plus souvent, le jeune aide son parent : dans 27 % des cas, il s'agit du papa et dans 24 %, de la maman. Viennent ensuite les frères et sœurs et enfin les grands parents.

La majorité des situations d'aide est liée à une maladie physique (38 %). Viennent ensuite des situations de dépendance liée à un handicap physique ou mental. La dépendance suite à une maladie psychique ou à un problème d'assuétudes est citée dans 4 à 5 % des situations.

Les personnes aidées vivent majoritairement sous le même toit que le jeune.

Précisons quand même que 25 % des jeunes ignorent le nom de l'affection de la personne aidée.

Très souvent les professionnels de la santé indiquent qu'ils ne parlent pas avec les jeunes qui vivent auprès de la personne soignée. Heureusement, 67 % des jeunes indiquent qu'ils se confient à propos de leur situation à un ami ou à un proche.

QUE FONT-ILS EXACTEMENT ?

Ces enfants, adolescents ou jeunes adultes assurent, chaque jour, des tâches dont la responsabilité est habituellement réservée aux adultes.

Près de 20 % des jeunes concernés indiquent qu'ils prodiguent des soins médicaux à leurs proches.

- 10 % aident leur proche à aller aux toilettes, à se laver, à s'habiller ou le veille la nuit, parfois amené à devoir changer les draps du lit...
- 7 % l'aident à se déplacer par exemple en voiturette. 62 % sont responsables du ménage. Ils cuisinent, font les lessives, gèrent le budget familial...
- 30 % prennent soin de leurs frères et sœurs, les aident au niveau scolaire, assistent aux réunions de parents...
- 65 % apportent un soutien émotionnel à leurs proches.

COMBIEN DE TEMPS PASSENT-ILS À AIDER ?

Ces jeunes passent beaucoup de temps, chaque jour, à aider leurs proches.

50 % indiquent qu'ils passent entre 30 minutes et trois heures par jour à apporter de l'aide.

6 % signalent qu'ils consacrent plus de trois heures par jour à aider.

Il est évident que tout ce temps passé à aider limite toutes les activités habituelles menées par ces jeunes. Ils sont obligés de sacrifier leurs loisirs, leurs relations amicales, leur travail scolaire.

L'aide impacte tant leur épanouissement personnel que scolaire voire professionnel.

Ces jeunes sont formidables et développent des aptitudes et des compétences au-delà de leur âge.

Mais ils restent dans l'ombre, invisibles et portent seuls cette charge et ces responsabilités.



© B. Loriaux



Ce que les jeunes en disent...

- « J'ai peur de laisser mon frère seul... »
- « Je n'ai pas le temps de voir mes copains, je dois m'occuper de la lessive, du repassage, des courses, des repas... »
- « Je n'aime pas que quelqu'un d'autre aide ma maman... »
- « Je n'ose pas dire à mes copains que ma sœur est différente... »
- « Quand je suis loin de lui, je m'en veux... »
- « Ne nous mettez pas dans le même panier, on a chacun notre vie ! »
- « Les gens nous regardent quand on sort papa et moi... »
- « Moi j'ai de la CHANCE, j'entends et pas mon frère... »

POURQUOI LES SOUTENIR ?

Très souvent, ils ont des difficultés au niveau scolaire. Ils peuvent arriver souvent en retard. Ils peuvent ne pas avoir fait les travaux scolaires faute de temps, ne pas avoir pu étudier, être très fatigués.... Ils peuvent aussi décrocher de l'école.

Ils ont moins d'amis et moins d'activités de loisirs.

Ils peuvent éprouver des sentiments de honte, honte d'avoir une famille différente ; d'impuissance,

Etant donné la charge et les responsabilités qui pèsent sur leurs épaules, ils peuvent devenir vulnérables. Sans un soutien adéquat, les jeunes risquent à un moment ou l'autre de leur vie de basculer, de perdre pied, de tomber malade.

OR, IL SUFFIT DE PEU POUR LES SOUTENIR

Comment les aider ? Qui peut les aider ?

La première réponse que les jeunes donnent, C'est de rencontrer des jeunes qui vivent la même chose qu'eux. En deuxième lieu, être soutenus par les professionnels de l'école pour mener à bien leur scolarité.

Les enseignants sont en première ligne pour détecter des jeunes en situation d'aide à domicile. Ensuite, par de petites actions au sein de l'école, ils peuvent leur permettre de mener de front scolarité et aide à la famille. Par exemple, en organisant un espace pour faire les devoirs à l'école, en donnant des délais si nécessaire pour certains travaux, en organisant des espaces de coworking, en étant à l'écoute, Certains jeunes disent être soulagés par un simple " Comment cela va ? ". Ils souhaitent une aide discrète non stigmatisante qui les reconnaît dans leur statut particulier de jeunes aidants.

EN CONCLUSION

Les jeunes aidants proches sont là sous nos yeux...

Apprenons à regarder, à être attentif.

Si nous apprenons qu'un ami, un voisin a eu un accident grave ou est malade d'un cancer, pensons aux enfants qui vivent sous son toit. Y penser, C'est être solidaire et soutenant...

Témoignage recueilli par Nathalie Renna

« Je suis devenue comme une deuxième mère pour mon frère et ma sœur »

Imène a 22 ans, sa maman souffre de bipolarité. Ses parents sont divorcés et depuis qu'elle a 12 ans, elle s'occupe seule de sa sœur et de son frère dans les moments où sa maman est au plus mal. "A l'époque, ma petite sœur avait 7 ans et mon petit frère 3 ans. Je préparais les repas, j'aids pour les devoirs, je faisais du rangement, le ménage... J'ai pris en main ces tâches automatiquement, sans vraiment m'en rendre compte, sans même le vouloir. Mais si je ne le faisais pas, qui l'aurait fait ? Petit à petit je suis devenue comme une deuxième mère pour mon frère et ma sœur. Ce qui a provoqué des conflits avec ma petite sœur lorsqu'elle est devenue adolescente.

A l'école j'ai eu beaucoup de difficultés... J'ai été en échec scolaire pendant deux ans quand j'avais 14 ans, je ne suis pas allée à l'école pendant 2 ans. Ensuite, j'ai repris difficilement. Quand ma mère n'allait pas bien je ne pouvais pas me rendre à l'école. J'allais alors chez le médecin pour obtenir un certificat, mais parfois, je me retrouvais avec des jours d'absence injustifiée. En 5e je n'arrivais pas à me mettre dans le rythme, avec tous les travaux à remettre. Un jour, ma prof de psycho m'a parlé de l'association jeunes aidants proches et j'y suis allée. J'ai rencontré Julie et Séverine. Je leur ai raconté mon histoire et je me suis rendu compte que je n'en n'avais pas parlé depuis des années et que le fait de pouvoir tout raconter faisait ressortir certaines choses. Par la suite elles ont organisé des rencontres avec ma maman, ma sœur et mon frère. Nous avons beaucoup discuté et ça nous a fait du bien à tous. On manquait vraiment de communication à la maison. Rencontrer d'autres jeunes qui vivent une situation similaire, ça m'a fait un bien fou aussi ! Cela m'a tellement rassurée de constater que je n'étais pas la seule. D'autres vivaient même des situations bien pires. Aller à l'association cela reste un moment dont j'ai besoin et que j'aime beaucoup.

Si vous souhaitez en savoir plus, contactez-nous :
Julie DUPONT, neuropsychologue, chargée de projets
Email : julie.dupont@jeunesaidantsproches.be
Boulevard de Smet de Naeyer, 570
1020 Bruxelles

Tél. : 02/474.02.33 GSM : 0491/90.50.48
<https://www.jeunesaidantsproches.be/>
Email : info@jeunesaidantsproches.be
11Jeunes & aidants proches - young carers

Christine Croisiaux et Bernard De Roover, Présidente et Administrateur des Jeunes Aidants Proches.



Une question ? Nous vous répondons !

L'école primaire de mon fils a été contrainte à la fermeture durant deux journées complètes en février suite à un problème au niveau des conduites de gaz (sur ordre des pompiers). L'école impose à présent que ces journées soient récupérées sur 4 demi-jours les prochains mercredis après-midi. Est-ce légal d'imposer cette récupération ?

La circulaire de rentrée scolaire du 30 juin 2017¹, en application de l'article 9, §1^{er}, de l'Arrêté de l'Exécutif du 22 mars 1984 fixant le régime des vacances et des congés dans l'enseignement organisé dans la Communauté française, stipule que :

Lorsqu'une école décide de suspendre les cours pour raisons exceptionnelles (ex : panne de chauffage), les cours doivent obligatoirement être récupérés. Le chef d'établissement (réseau FWB) ou le Pouvoir organisateur (enseignement subventionné) doit informer par écrit la Direction générale de l'enseignement obligatoire, de l'horaire et des dates choisies pour cette récupération.

Aucune dérogation à cette obligation de récupérer les cours n'est possible. Cette mesure vaut aussi pour l'enseignement secondaire.

Les élèves de 6^e année primaire se changent dans le même vestiaire avant le cours d'éducation physique. Certains enfants sont très mal à l'aise et l'enseignant refuse de séparer les filles des garçons en les répartissant dans des locaux différents. Il dit ne pas pouvoir assurer une surveillance adéquate. Que prévoit la loi ?

Dans l'enseignement fondamental, la législation ne prévoit pas d'organiser des cours d'éducation physique séparés pour les filles et les garçons. Il n'y a dès lors aucun texte qui contraint de séparer les filles des garçons dans les vestiaires au fondamental. L'enseignant a une responsabilité de surveillance sur TOUS ses élèves. Aussi, il ne peut pas laisser une partie de la classe s'habiller sans surveillance, alors que l'autre serait surveillée. Dans le contexte législatif actuel, l'enseignant a dès lors raison de refuser la séparation en deux groupes s'il n'est pas secondé dans la surveillance des vestiaires.

Il existe cependant des solutions, parfois simples. Par exemple en prévoyant un rail et un rideau au milieu du vestiaire (où l'enseignant se postera pour surveiller les filles comme les garçons). Une autre solution serait de permettre aux filles que la situation dérange (ou à l'ensemble) d'aller s'habiller dans un autre vestiaire (ou dans une classe) sous la surveillance d'un autre membre de l'équipe éducative (féminine de préférence – ou masculine si ce sont les garçons qui se déplacent).



© B. Lories

Nous avons reçu durant les vacances de Noël un mail de l'école fondamentale de nos enfants nous informant de l'organisation de deux journées pédagogiques les lundi 8 et 9 janvier sans possibilité de garderie. Existe-t-il un délai légal à respecter entre le moment où l'école prévient les parents et les journées pédagogiques ? Y a-t-il une obligation pour l'école d'organiser une garderie ?

Conformément au décret du 11 juillet 2002, les cours sont suspendus pendant 6 demi-jours maximum afin de permettre aux membres du personnel de participer à des demi-jours de formation obligatoire. Par dérogation, le Gouvernement peut autoriser :

- l'organisation d'une journée supplémentaire de formation motivée par des circonstances exceptionnelles et dès lors suspendre les cours pendant 2 demi-jours ;
- décider de l'organisation obligatoire de 2 demi-journées supplémentaires pour lesquelles il fixe le moment et la ou les thématique(s) abordée(s) pour l'ensemble des établissements.

Pendant ces journées de formation des enseignants, les élèves ne sont pas tenus à la fréquentation normale de l'école et le Pouvoir organisateur **peut** mais n'a pas l'obligation d'organiser une garderie. Il s'agit d'une décision propre à chaque Pouvoir organisateur.

En ce qui concerne le délai d'information aux parents, la législation ne prévoit rien en la matière. Il est donc conseillé aux écoles de prévenir les parents dans un délai raisonnable, afin que ceux-ci puissent prendre leurs dispositions.

Anne Floor



Vous avez d'autres questions liées au fonctionnement de l'école de vos enfants ? Nous sommes là pour y répondre (anne.floor@ufapec.be ou au 010/42.00.50). Nous publions également nos réponses dans l'espace FAQ sur notre site (rubrique accessible aux membres en ordre d'affiliation).

Un processus **participatif**

Dès avant le lancement des travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence, la ministre Joëlle Milquet a voulu intégrer les différents acteurs de l'école pour que ce qui sortirait de la réflexion et des travaux ne soit pas une série de décrets venus « d'en haut », confortés uniquement par des analyses de spécialistes, mais bien de la base. Pour y arriver, les travaux du Pacte s'appuieraient donc sur un processus participatif.

Ce processus participatif a été pensé de manière à intégrer le plus possible d'avis émanant de groupes différents : enseignants, directions, élèves, parents, syndicats, experts... Depuis trois ans, de nombreuses occasions ont été offertes pour permettre l'expression des attentes, craintes et autres points de vue sur ce que l'école doit devenir pour permettre à chaque enfant de suivre un parcours de réussite scolaire.

Depuis les consultations préliminaires, l'UFAPEC a été impliquée dans tous les groupes mentionnés et dans toutes les phases jusqu'à la rédaction de l'Avis n°3. Nous sommes encore présents dans le comité de concertation du Pacte avec les représentants du Gouvernement, les syndicats et les fédérations de Pouvoirs organisateurs. Nourris de leurs expériences et des nombreux contacts sur le terrain avec les parents et les AP, les représentants ont pu contribuer à la construction du projet de réforme.

Par ailleurs, les nombreuses enquêtes diligentées dans le cadre des travaux ont été relayées dans nos « Nouvelles Web » mensuelles.

En novembre et décembre 2015, dix soirées ont été organisées pour récolter l'avis et les propositions des parents affiliés et des AP sur les travaux des douze groupes de travail de la phase 3. Après une présentation des groupes de travail et des principaux objectifs poursuivis par chacun, les parents présents étaient invités à discuter en sous-groupes de ces objectifs, d'en choisir l'un ou l'autre et d'émettre opinions et propositions relatives à ceux-ci. Les différentes réunions ont rassemblé plus de deux cents parents d'origines et d'univers très divers. Ce qui les a réunis, c'est l'intérêt qu'ils portaient à la scolarité de leur enfant, à la compréhension du système qui permet et circonscrit l'exercice de cette scolarité et à l'esprit de collaboration des travaux du Pacte. L'UFAPEC a porté les attentes émises lors de ces dix soirées dans les différents groupes de travail du Pacte.

En décembre 2016 et janvier 2017, comme tous les autres acteurs, l'UFAPEC était invitée à remettre un avis sur le dernier projet présenté par le groupe central. D'une part, l'UFAPEC a proposé à ses AP et parents affiliés de répondre à un questionnaire en ligne, du 15 décembre au 10 janvier pour lequel 1275 réponses ont été reçues.

D'autre part, quatre soirées d'échanges d'informations et de discussions ont été organisées qui sont venues compléter les informations issues du questionnaire. Elles ont eu lieu à Remouchamps, Ganshoren, Erpent et Enghien et ont rassemblé plus de 200 parents. Ces réunions ont été suivies par les membres de notre Conseil général (l'Assemblée générale de l'UFAPEC) qui ont rédigé et approuvé au cours de leur réunion du 30 janvier 2017 la position officielle de notre organisation quant à ce projet de Pacte.

Dans la poursuite des travaux, alors que les premières réformes liées au Pacte sont déjà en cours (voir nos dernières rubriques), l'avis des enseignants et des parents est encore sollicité sur des questions précises. Depuis le 20 janvier dernier, ce sont une journée de consensus, trois jours de forum et dix soirées citoyennes qui doivent permettre d'affiner les propositions déjà présentes dans le texte du Pacte.

Outre la journée de consensus du 20 janvier, ce sont principalement les dix soirées citoyennes qui concernent

les parents. Le rapport de la première soirée sur les enjeux de l'enseignement maternel (obligation de fréquentation, dossier d'accompagnement de l'élève et gratuité) est déjà disponible sur le site www.anousdejouer.be. En février et mars, ce sont

« Les nouveaux apprentissages de la 1^{re} maternelle à la 3^{ème} secondaire », « Le soutien des parents aux apprentissages », l'« Enseignement ordinaire et élèves à besoins spécifiques » et « La gratuité scolaire » qui sont abordés.

D'avril à juin, sont programmées les soirées sur « La participation des parents à la vie de l'école », « Valoriser la nouvelle filière qualifiante (technique / professionnel) », « L'élève, l'école et le décrochage », « Les relations entre parents, école et PMS » et « Les nouveaux rythmes scolaires dans l'intérêt des élèves ». Ces thématiques sont fondamentales pour nous parents. N'hésitez donc pas à y participer en vous inscrivant via le site www.anousdejouer.be.

L'UFAPEC espère que ce processus permette d'ajuster les réformes à venir aux attentes des parents et fasse de l'école un lieu où chacun trouve le désir et le plaisir d'apprendre et d'enseigner.

“ *Un lieu où chacun trouve le désir et le plaisir d'apprendre et d'enseigner.* ”

Bernard Hubien
Secrétaire général



L'inclusion des élèves en difficulté d'apprentissage :

Plonger dans l'esprit pastoral d'une école ?

Responsable de l'équipe pastorale de mon école, je suis souvent confrontée à l'incompréhension suscitée par le mot « pastoral ». Quand de jeunes professeurs sont engagés à l'école et qu'on leur demande s'ils veulent rejoindre l'équipe, ils sont souvent apeurés. « Je ne vais pas souvent à la messe, je ne sais pas trop comment cela fonctionne, en plus, je n'ai aucune heure de religion dans mon horaire. » C'est pourtant bien dans le sens de l'ouverture à l'autre, du soin, de l'attention au plus petit d'entre nous que se vit l'esprit pastoral.

Bien sûr, un établissement scolaire chrétien voit son temps rythmé par des actions pastorales. Des moments particuliers de fêtes, de célébrations, des engagements de solidarité et bien d'autres gestes encore. Mais ces actes révèlent surtout l'état d'esprit qui anime les enseignants, les éducateurs et l'équipe de direction. Une façon d'être dans tous les gestes professionnels posés.

Et me voici maman d'un de ces plus petits d'entre nous. Ma quatrième collectionne les « dys » ! « Les disques ? On en vend encore ? » Oh non, on écoute la musique sur nos smartphones à la maison, malheureusement, ce sont des troubles de l'apprentissage qu'elle collectionne. À 11 ans, la voici en sixième primaire, vaille que vaille, écumant les séances de logopédie, les rendez-vous et les tests neuropsychologiques.

C'est alors qu'on me parle du « Pass inclusion ». L'inclusion d'un élève est basée sur l'indépendance de l'enfant. Il ne s'agit pas, comme dans l'intégration, d'un élève inscrit dans l'enseignement spécialisé et accompagné dans l'enseignement général. C'est une façon d'inclure ma jeune fille dans sa classe, en adaptant son apprentissage, en utilisant des aménagements raisonnables qui seront négociés avec l'institutrice, la direction, l'équipe du PMS et les parents.

Raisonnables ?

- Est-ce bien raisonnable de prendre du temps et de l'énergie pour une directrice afin d'organiser des réunions supplémentaires alors qu'elle est déjà plus que débordée ?

Un des buts de notre école est de promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne. Nous tentons dès lors de mettre en place des aménagements et interventions raisonnables pour lui permettre de progresser dans ses apprentissages et évaluations en tenant compte de ses besoins spécifiques.

C. Coibion, directrice ISLN

- Est-ce bien raisonnable pour une institutrice de repenser son enseignement pour un élève, de l'adapter, de revoir ses principes d'équité (Suis-je juste en diminuant les devoirs d'un élève, suis-je équitable en le notant différemment... ?)

Travailler au sein d'une école chrétienne nous permet de véhiculer au quotidien les valeurs de solidarité, de compassion et de don de soi. Se tourner vers les plus faibles pour les accompagner est un acte naturel que nous abordons avec beaucoup de sérieux. Chaque enfant est un individu brillant, qui porte en lui mille et une qualités qui ne demandent qu'à éclore. À nous de les aider à les développer.

Christelle Seré de Lanauze, institutrice en 6^{ème} Primaire, ISLN

Et C'est en discutant de ces fameux aménagements avec l'équipe éducative que je redécouvre le cœur de la pastorale de mon école. Car C'est dans cette attention toute particulière que souffle son esprit. Exercer son travail dans l'enseignement d'une manière ou d'une autre ne sera pas rétribué financièrement différemment. Pas de postes supérieurs à pourvoir non plus. Les primes sur la rentabilité n'existent pas. Et au-delà de la vocation, de l'envie de transmettre et d'éduquer, d'apporter sa pierre à l'édifice d'un être, il y a ce souci de chercher la plus petite des brebis. Celle qui trouve l'herbe dans des recoins insensés, qui choisit le versant de la montagne le plus escarpé pour grimper, celle qui suit le troupeau de loin et qui se perd de façon habituelle.

Laurence Fourier

enseignante et en charge de la Pastorale scolaire.



© L. Fourier



Ne dites pas à ma mère ... ou la thérapie d'une gifle !!!

Le jour où des amis lui suggèrent d'écrire le récit de son vécu de « jeune femme en chaise roulante », Charlotte de Vilmorin ne voit pas bien ce qu'elle pourrait en dire : qu'y a-t-il d'extraordinaire à son statut ? Mais c'est d'un feutre léger, humoristique et émouvant qu'elle décide de relever le défi.



Comme pour tous les enfants, son premier combat a d'abord été celui de l'école. Pas une mince affaire que d'essayer d'échapper au centre pour personnes handicapées !! Sa mère refusant obstinément cette option, elle s'intégrera finalement dans une école dite traditionnelle mais n'y séjournera pas bien longtemps ; les excuses les plus abracadabrantes évoquées par les directions finiront par l'emporter.

« Jusqu'à ses 7 ans, elle vit en harmonie avec les enfants de son entourage, consciente sans doute de sa différence, mais sans en souffrir réellement. Jusqu'au jour où la maîtresse demande combien il y a d'élèves en classe ? La réponse d'une petite fille la bouleverse : « vingt-trois plus Charlotte » répondit-elle. »

De retour chez elle, elle raconte l'incident à sa mère qui la prend sur ses genoux et la console ... et puis tout à coup, la gifle violemment et lui dit : « je ne veux plus jamais te voir comme ça, C'est clair ? Alors maintenant tu arrêtes de te plaindre et de pleurer ! Oui, C'est injuste, mais C'est comme ça. Alors tu fais avec et tu fais au mieux. Personne n'aime les gens qui se plaignent, donc tu prends sur toi et tu arrêtes ! ». Cet incident la secoue mais l'amènera à poser le bon choix : celui de la Vie plutôt que celui du renoncement.

Quand vient le moment de s'orienter professionnellement, cela s'avère un peu plus compliqué : entre les rêves et la réalité, le choix est cornélien. A la conseillère d'orientation qui lui demande ce qu'elle aimerait faire plus tard, elle répond : « trapéziste dans un cirque, danseuse étoile ou femme d'un riche rentier », autant rester fidèle à elle-même, après tout... Finalement, elle décide de travailler dans la publicité.

Son premier stage dans une agence de publicité se déroule plutôt bien. Excepté bien sûr les aspects concrets

de son handicap : comment enlever son manteau lorsqu'on arrive sur place pour le premier rendez-vous avec l'employeur ? « Charlotte, enchantée. Pouvez-vous me déshabiller ? », pas vraiment du meilleur goût pour une première entrevue. La solution qu'elle choisit sera de se gaver de vitamines les jours précédents et de ne pas mettre de manteau le jour du rendez-vous !

Mais le pire pour Charlotte reste les difficultés liées aux déplacements. Pas question pour elle de prendre les transports en commun, trop compliqué. Elle bénéficie donc d'un service de transport avec chauffeurs. Ceux-ci se suivent et ne se ressemblent pas ; elle voit défiler toute une panoplie de natures humaines des plus improbables. Entre la politesse indifférente, la condescendance affligeante et la bienveillance feinte, difficile pour elle de rester sereine. Elle touche le fond quand l'un d'entre eux lui dit qu'il ne viendra plus la chercher parce qu'il a trouvé un autre job : transporteur de légumes.

Lorsque la boîte où elle travaille lui propose de l'engager, elle se retrouve une fois de plus dans une situation à laquelle elle ne s'attendait pas. Ne pouvant plus bénéficier de la gratuité des transports étant donné que son statut d'étudiante expire, elle doit trouver 220 € par jour pour assurer sa mobilité ; son salaire ne suffit évidemment pas à payer cette somme journalière. L'absurdité de la situation est flagrante : après avoir combattu pour obtenir son indépendance, voilà que la société l'entrave dans son cheminement. Quelqu'un lui dira que la plupart des personnes dans son cas se contentent de l'allocation en restant chez elles.

Elle ne signera pas le contrat, mais créera sa propre entreprise : un site de location de voitures particulières aménagées.

En accord avec elle-même, elle continue le combat... L'histoire d'une gifle.

Référence : Charlotte De Vilmorin – *Ne dites pas à ma mère que je suis handicapée, elle me croit trapéziste dans un cirque* – Le Livre de Poche 2017 – 185 pages – 6,60 €.

Fabienne Van Mello



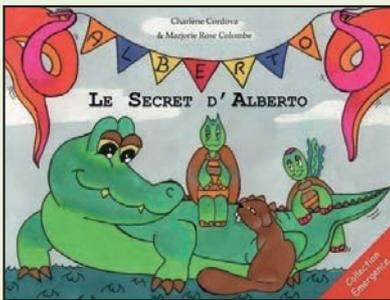
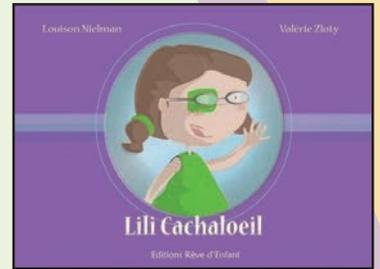
Les livres sont magiques !

Lire un livre à votre enfant avant le coucher, par exemple, peut représenter un véritable rituel d'apaisement. Le livre permet aux enfants de s'endormir en douceur, de libérer les émotions, de faire s'envoler les mots, d'éveiller la réflexion et l'esprit critique, d'ouvrir la porte de l'imagination et du voyage, bref... de s'éclater ! C'est pourquoi nous vous proposons des ouvrages de littérature jeunesse en lien avec les thématiques traitées dans la revue pour entamer une discussion, lancer une réflexion, mettre des mots sur des sujets parfois difficiles à aborder ou simplement arrêter le temps et lire ensemble ... Bon voyage !!!

Lili Cachaloeil

Louison NIELMAN • Valérie ZLOTY • Editions Rêve d'enfant • 8,10 € - Dès 3 ans

Lili doit porter un cache sur son œil, et cela ne lui plait pas du tout ! Et pourtant, son cache lui apporte quelque chose ... d'un peu spécial. C'est ce que le lecteur va découvrir dans ce magnifique ouvrage interactif. Un album qui aborde de manière ludique la rééducation orthoptique.



Le secret d'Alberto

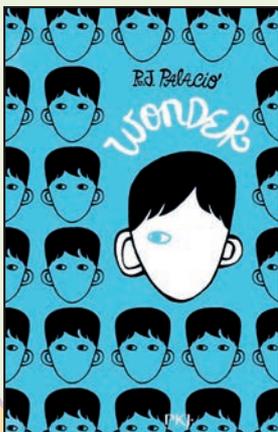
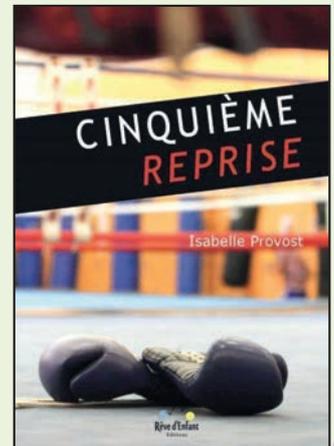
Charlène CORDOVA (auteur) • Marjorie Rose COLOMBE • Editions Rêve d'enfant • 2016 • Dès 5 ans

Depuis qu'il est né, Alberto, la tortue, ne quitte pas son fameux rocher situé au milieu de la rivière. Alberto reste là sans bouger. Cela intrigue les autres animaux qui vivent autour de lui, même ses amis les plus chers comme Joriko, le castor et Karmi, le crocodile. Un jour néanmoins, l'immobilité d'Alberto va le mettre dans une situation difficile. Ce livre aborde le thème des différences dans un groupe.

Cinquième reprise

Isabelle PROVOST • Editions Rêve d'enfant • 2016 • 15€ • Dès 10 ans

Tom rentre en sixième, une boule persistante au creux du ventre. Il ne mesure alors pas l'impact qu'auront les rencontres qui vont ponctuer son année scolaire dans sa quête de lui-même. Ce roman pour jeunes adolescents est inspiré du parcours de Sébastien Pilot, qui a choisi d'aller au-delà des idées reçues à travers une vie active, riche en défis et sensations comme la descente de l'Etna en fauteuil tout terrain. Ce livre a pour but notamment de sensibiliser les jeunes au handicap et au dépassement de soi.



Wonder

Raquel Jaramillo PALACIO • Editions Pocket Jeunesse • 2017 • Dès 12 ans

« Je m'appelle August. Je ne me décrirai pas. Quoi que vous imaginiez, C'est sans doute pire ». Né avec une malformation faciale, August, dix ans, n'est jamais allé à l'école. Aujourd'hui, pour la première fois, ses parents l'envoient au collège... Pourra-t-il convaincre les élèves qu'il est comme eux ? Un roman irrésistible, sensible et drôle sur le destin peu ordinaire d'August Pullman. Une occasion d'aborder avec nos jeunes les difficiles thèmes de la différence et du harcèlement. C'est aussi l'occasion de réfléchir au statut des autres frères et sœurs qui vivent sous le même toit, et qui parfois ne s'autorisent pas à aller mal. Une histoire actualisée par le film du même nom, et qui vient de sortir au cinéma.

Théâtre Jeune Public

Un théâtre au service de la pédagogie

THÉÂTRE POÉTIQUE

Les Fabuleux

Les Royales Marionnettess • dès 6 ans



© Sarah Torrissi

Comment faire entrer un fabuliste du XVII^e dans une classe du XXI^e siècle ? Simple ! Encore fallait-il y penser !

Choisir des comédiens au charisme débordant, possédant une parfaite technique des arts de la parole afin de respecter l'œuvre littéraire.

Se procurer quelques objets-jouets banals : ruban bleu,

animaux, arbre, seringue en plastique, voitures miniatures, plumes noires... et petite planche en bois fixée ou non sur un support pliable.

Déplacer quelques bancs, le tour est joué, tout est prêt pour entendre ou réentendre avec plaisir les textes de La Fontaine entrecoupés de commentaires personnels, clin d'œil à la société d'aujourd'hui. Assez...fabuleux !

N B : Tous les enseignants, lors de leur formation ou après, devraient suivre un cours de théâtre parce qu'eux aussi se retrouvent devant un public à captiver !

THÉÂTRE SOCIÉTAL

Josette

Arts et Couleurs • de 8 à 12 ans • Prix de la Ville de Huy et coup de cœur de la presse



© Sarah Torrissi

Toute coïncidence avec un fait réel n'est pas fortuite. L'histoire se passe en 40 à Muno. Martine Godard, comédienne de talent mais qui a tendance à surjouer, nous dresse

d'une manière assez didactique le tableau. À main levée, elle resitue le village gaumais sur la carte et Josette sur la photo de classe, gamine qui semble un peu différente.

Ensuite, on bascule dans le temps et, grâce à toutes les ressources qu'offre un théâtre d'objets, nous replongeons au cœur de la famille de Josette frappée par la guerre et ses bombardements, au sein de sa classe dirigée par une institutrice acariâtre.

Un spectacle bien fait qui permet de constater l'évolution positive de la pédagogie et de la prévention médicale. La persistance des conflits mondiaux est cependant toujours à déplorer.

THÉÂTRE DANSÉ

Corps confiants

Cie Félicitte Chazerand • de 6 à 18 ans

Tout art communément appelé contemporain exige certaines clés afin que les non-initiés en décodent les signes pour, en finalité, apprécier la démarche et le message.

Excellente initiative que celle de Félicitte Chazerand d'avoir allié chorégraphie et pédagogie.

Au départ, deux personnes allongées sur le dos, membres légèrement écartés. Petit à petit, Milton Paulo et Anne-Cécile Chane-Tune réveillent leurs articulations, échauffent leur corps qui va se plier, déplier, glisser, s'accrocher, dégringoler, tracer courbes et spirales, faire des vagues...

Toutes les techniques, du lâcher prise à la prise de risque, lignes de force, axes, surfaces d'appui sont passées en revue, nommées, montrées en enchaînement fluide, soutenues grâce à des musiques originales créées et jouées par Marc Galo.

Afin d'être certain que les objectifs sont atteints, quelques spectateurs sont invités à improviser sur scène avec les danseurs.



© Gilles Destexhe

Pour connaître les programmations dans les écoles et les centres culturels :

La CTEJ (Chambre des théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse), 321 Avenue de la Couronne, à 1050 Bruxelles. Tél. 02 643 78 80 ou <http://www.ctej.be/>

Pour d'autres critiques : www.ruedutheatre.eu

Chacun son rythme

Le Projet Cryotopsie • à partir de 12 ans • Prix de la Ministre de l'Enseignement secondaire et coup de cœur de la presse

Voici un domaine qui relève de la vie privée, souvent tabou, présent partout, difficile à aborder et rarement traité au théâtre jeune public : la sexualité.

Quel subterfuge utiliser pour parler des relations amoureuses à des ados sans tomber dans la démagogie ni la vulgarité tout en ne se voilant pas la face ?

Gustave (Nathan Fourquet-Dubart), conférencier proche de la trentaine sans avoir coupé le cordon ombilical et Véronique (Sandrine Desmet), sa collaboratrice célibataire un peu mégère, ont trouvé l'astuce.

Ils comparent l'acte sexuel à un cyclum-marchorum, outil technologique hybride conçu pour accroître le plaisir. Tous les cas de figures sont envisagés, des plus romantiques aux plus violents. Aucune question n'est évincée.

Nos instructeurs, tout en étant drôles et cocasses parce qu'eux-mêmes ont bien du mal à mettre en pratique ce qu'ils enseignent, insistent sur l'esprit de partage, de respect ainsi que sur la protection.

Défi réussi, à voir en famille ou avec l'école.



© Sarah Torrissi

Isabelle Spriet





A vous de jouer !

Voici une sélection de jeux amusants et intelligents pour les petits et les plus grands.

Feelinks

De 3 à 8 joueurs - durée de 30 minutes - 8 ans et +

A l'école, en famille ou entre amis, sondez les émotions des autres joueurs et créez de nouveaux liens. Découvrez la vraie personnalité des joueurs autour de vous. Pour débiter la partie, une maîtresse ou un maître des émotions choisit une situation. Tous les joueurs vont ensuite sélectionner une émotion qu'ils vont associer à cette situation. Il ne reste plus qu'à essayer de deviner quelle émotion chaque joueur a choisi ! Feelinks vous promet de réelles surprises.



Défis Nature Animaux Rigolos

De 2 à 6 joueurs - durée de 20 minutes - 7 ans et +

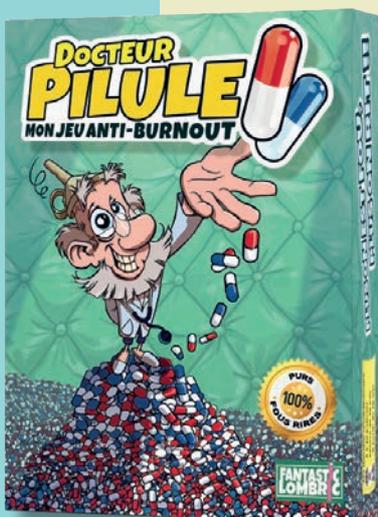
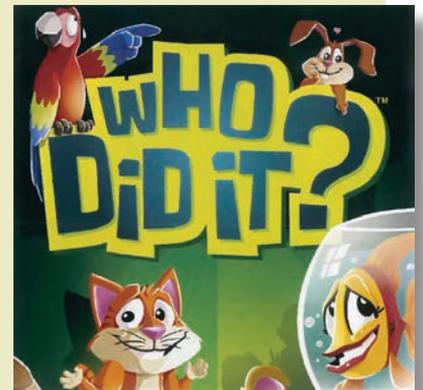
Accumulez le plus grand nombre d'animaux avec des capacités spéciales pour remporter le plus de points. Les cartes du jeu vous présentent des animaux un peu sortis de l'ordinaire. *Défis Nature Animaux Rigolos* permet de sensibiliser les plus jeunes aux espèces animales en danger. Collectez les animaux et leurs points forts pour remporter la partie !



Who did it ?

De 3 à 6 joueurs - durée de 15 minutes - 6 ans et +

Tout le monde adore les animaux mais, quand ces derniers font leurs besoins, c'est beaucoup moins marrant. Dans *Who Did it ?*, vous espérez ne pas posséder l'animal à l'origine du mystérieux caca. Le temps presse, le jeu est rapide et il faut très vite trouver le coupable et blâmer quelqu'un d'autre. Alors est-ce que ce sera votre chat, votre lapin ou le perroquet du voisin ? Dans tous les cas, débarrassez-vous de vos cartes pour éviter que les soupçons ne vous retombent dessus.



Docteur Pilule

De 3 à 10 joueurs - durée de 30 minutes - 10 ans et +

Avec votre ami imaginaire, sortez vite de l'établissement du Docteur Pilule ! Une seule solution s'offre à vous : passer tous les tests psychologiques pour quitter le plus rapidement ce centre de fous ! Vous avez 40 secondes pour faire deviner le plus possible de mots à votre ami imaginaire. Mais attention aux effets secondaires des pilules ! Soyez le premier à quitter cet asile avec votre coéquipier pour gagner la partie mais surtout votre liberté.